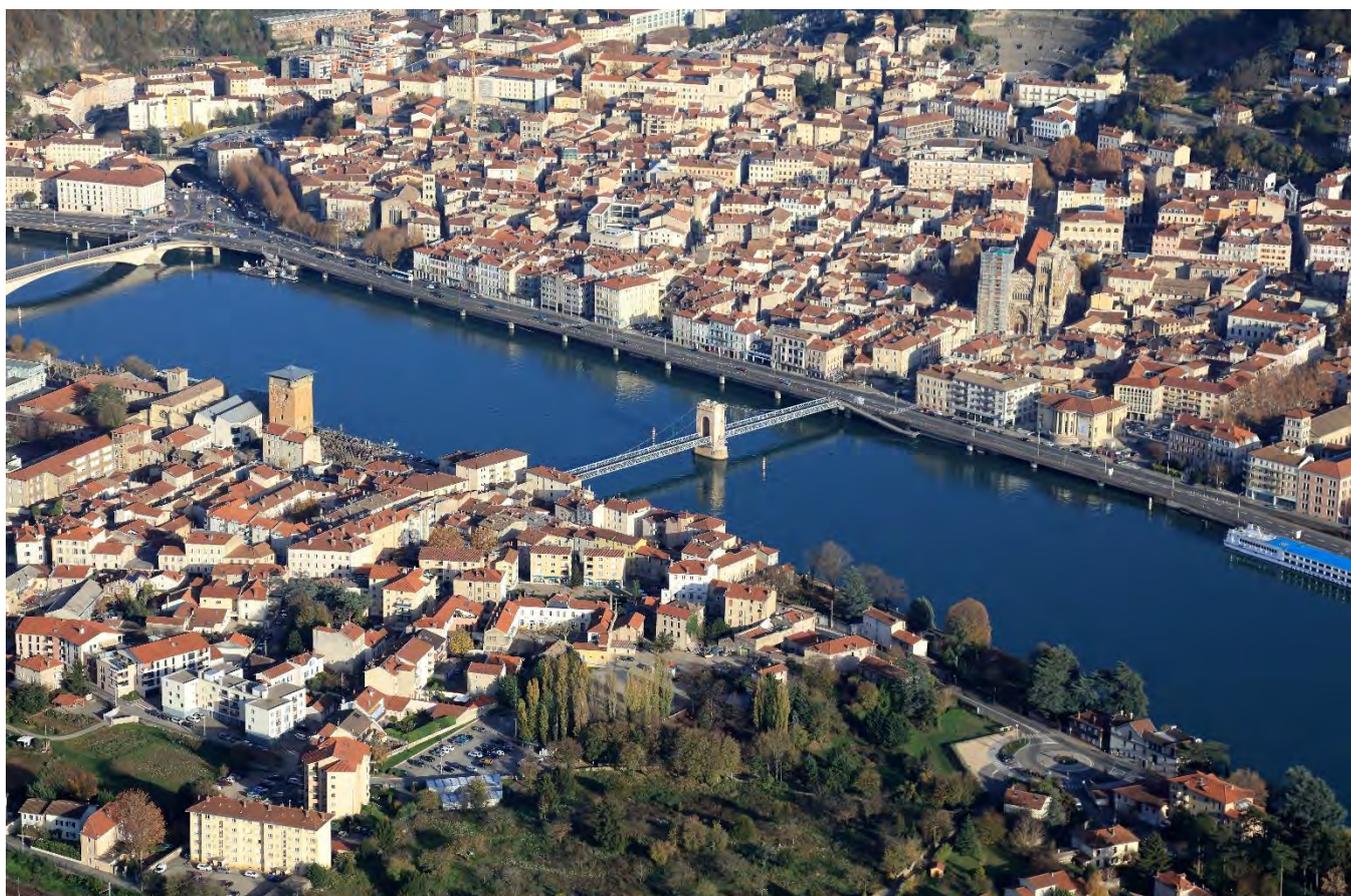


COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Rapport de présentation

**Conseil communautaire
du 28 juin 2022**



SOMMAIRE

1	– EXERCICE 2021 : L'AGGLO INVESTIT MASSIVEMENT MALGRE UN CONTEXTE ENCORE DIFFICILE	p 5
2	– VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021	p 7
	2.1 – LES RESULTATS PAR BUDGETS	
	2.2 – L'EPARGNE BRUTE ET NETTE	
	2.3 – LES TAUX D'EXECUTION DES RECETTES ET DES DEPENSES	
3	– BUDGET PRINCIPAL : EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	p 13
	3.1 – VUE D'ENSEMBLE	
	3.2 – L'EXECUTION DES RECETTES	
	3.3 – L'EXECUTION DES DEPENSES	
4	– BUDGETS ANNEXES : EXECUTION EN FONCTIONNEMENT.....	p 23
	4.1 – LES TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	
	4.2 – L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES	
	4.3 – LES ZONES ECONOMIQUES	
	4.4 – LA BASE DE LOISIRS DE CONDRIEU	
	4.5 – L'ASSAINISSEMENT	
	4.6 – L'EAU POTABLE	
5	– EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT	p 31
	5.1 – VUE D'ENSEMBLE	
	5.2 – LES INVESTISSEMENTS PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS	
6	– LA GESTION DE LA DETTE	p 41
	6.1 – LE RECOURS A L'EMPRUNT	
	6.2 – L'ETAT DE LA DETTE	
7	– ETAT ANNEXE DE LA GESTION DES DECHETS	p 45
8	– EXECUTION DU BUDGET DU SERVICE COMMUN ANIMATION ET INFORMATION JEUNESSE	p 47

1 – EXERCICE 2021 : L'AGGLO INVESTIT MASSIVEMENT MALGRE UN CONTEXTE ENCORE DIFFICILE

En 2021, Vienne Condrieu Agglomération subit à nouveau les contrecoups et les aléas de la pandémie d'une part et des réformes fiscales d'autre part. Ainsi les recettes comme les dépenses de fonctionnement évoluent de manière atypique d'une année sur l'autre, rendant compliquée l'analyse de la situation financière. Le compte administratif 2021 montre toutefois que le contexte de crise persistant a impacté les équilibres financiers un peu plus fortement cette année, sans affecter pour autant un état de santé qui reste solide. L'Agglo dispose encore de marges de manœuvre significatives qui lui permettent de continuer à investir massivement pour le développement du territoire.

Dans le budget principal, il convient de préciser que l'anomalie constatée dans la compensation de la suppression de la taxe d'habitation influe assez fortement sur la comparaison entre 2020 et 2021. Compte tenu du mécanisme de régularisation que l'Agglo a dû mettre en place (voir page 8), les recettes affichent une diminution de 1,03% par rapport à l'année précédente alors qu'elles auraient augmenté de 0,64% sans cette régularisation. A cela s'ajoute un autre phénomène pénalisant qui va perdurer dans le temps : la perte de dynamique des recettes fiscales liée en particulier à la diminution des impôts de production décidée par l'Etat.

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 0,70% (+ 2,69% hors régularisation). C'est le résultat d'un effet rebond consécutif à la baisse d'activité de 2020, mais aussi d'une augmentation des coûts notamment dans le domaine des déchets. A cela s'ajoutent les efforts poursuivis en 2021 pour soutenir le redémarrage de secteurs économiques très touchés en 2020, comme le commerce et le tourisme. La masse salariale reste maîtrisée, avec une hausse limitée à 1,1% déduction faite de la masse salariale des budgets annexes qui est remboursée au budget principal, tandis que des économies de gestion ont pu être réalisées dans les domaines de la petite enfance, de la communication et de l'administration générale.

Il résulte de ces évolutions dans la section de fonctionnement du budget principal une épargne nette de 5 938 K€ (hors produits de cessions), en diminution de 10,9% par rapport à l'année précédente. Si cette baisse illustre sans doute l'impact négatif de la crise sanitaire et des réformes fiscales, elle est à relativiser compte tenu du caractère atypique des deux années que nous venons de traverser. Au final, le niveau d'épargne dégagé par la section de fonctionnement reste élevé et contribue encore très significativement à l'autofinancement des investissements.

Dans le domaine de la gestion des déchets, l'équilibre financier est maintenu avec une augmentation des recettes propres (TEOM, redevances spéciales, recettes des éco-organismes) qui couvre la quasi-totalité de la hausse des charges du service.

Au niveau des budgets annexes, il convient de noter que le budget des transports et déplacements a retrouvé un produit de versement mobilité comparable à celui d'avant la crise sanitaire, avec une hausse de 13,5%. Parallèlement, les dépenses réelles de fonctionnement ont retrouvé une certaine croissance compte tenu de la hausse du prix des carburants, des efforts réalisés en matière de sécurisation des arrêts de bus et du développement de la politique modes doux. L'épargne nette apparaît en forte croissance, à hauteur de 1 669 K€ contre 850 K€ en 2020, ce qui permet de consolider les moyens nécessaires aux investissements projetés dans les années à venir pour améliorer la mobilité des habitants.

Les engagements pris en débat d'orientation budgétaire et au budget primitif en matière d'investissement ont été tenus, avec un investissement record depuis la création de Vienne Condrieu Agglomération. Les dépenses d'équipement tous budgets confondus ont en effet atteint 27,7 M€, en hausse de 40% par rapport à 2020.

Enfin, grâce à un montant emprunté inférieur au capital remboursé, l'Agglo maintient un niveau de dette tout à fait soutenable, avec un encours total de 59,2 M€ au 31/12/2021 contre 61,4 M€ un an auparavant et une durée de remboursement limitée à 3 ans et 8 mois sur le budget principal.

2 –

**VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2021
(FONCTIONNEMENT)**

2.1 – Les résultats par budgets

2.2 – L'épargne brute et nette

2.3 – Les taux d'exécution des recettes et des dépenses

2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT : LES RESULTATS PAR BUDGETS

BUDGET PRINCIPAL	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS (R-D)
Opérations réelles de l'exercice	68 502 110,90 €	58 554 420,55 €	9 947 690,35 €
Opérations d'ordre	544 595,47 €	2 255 413,30 €	- 1 710 817,83 €
TOTAL exercice 2021	69 046 706,37 €	60 809 833,85 €	
Résultat propre à l'exercice 2021	+ 8 236 872,52 €
Résultat antérieur reporté	+ 3 315 312,65 €
		Résultat global CA 2021	+ 11 552 185,17 €

En 2021 les recettes réelles de fonctionnement diminuent de 1,03 % et les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 0,70 %. Il convient toutefois de préciser que ces évolutions sont faussées par le mécanisme utilisé pour corriger une anomalie dans le calcul de la compensation de la suppression de la taxe d'habitation. Ainsi, si l'Agglo avait perçu la totalité de sa compensation et n'avait pas dû récupérer le manque à gagner par une retenue sur l'attribution de compensation des communes de l'ex-CCRC, le compte administratif 2021 aurait été crédité de 1 158 323 € de recettes et de dépenses supplémentaires. A situation comparable entre 2020 et 2021, les recettes réelles de fonctionnement augmentent donc de 0,64% et les dépenses réelles de fonctionnement de 2,69%.

Le résultat propre à l'exercice se maintient à un niveau élevé avec un excédent de 8 236 873 €, contre 8 415 313 € en 2020.

TRANSPORTS	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS (R-D)
Opérations réelles de l'exercice	12 193 573,00 €	10 339 527,37 €	1 854 045,63 €
Opérations d'ordre	48 756,00 €	949 501,57 €	- 900 745,57 €
TOTAL exercice 2021	12 242 329,00 €	11 289 028,94 €	
Résultat propre à l'exercice 2021	+ 953 300,06 €
Résultat antérieur reporté	+ 734 547,35 €
		Résultat global CA 2021	+ 1 687 847,41 €

Sur le budget des transports, les recettes réelles ont augmenté de 7,3 % alors que les dépenses réelles ont augmenté de 0,1 % (voir page 24).

Par conséquent, le résultat propre à l'exercice 2021 est en nette augmentation (953 300 € contre 110 128 € en 2020). Le résultat cumulé atteint ainsi 1 687 847 € contre 734 547 € en 2020, mais il convient de rappeler que ce budget annexe reste structurellement déficitaire et que son équilibre est conditionné par une subvention du budget principal (1 200 000 € en 2021).

2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT : LES RESULTATS PAR BUDGETS (SUITE)

IMMOBILIER D'ENTREPRISES	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS (R-D)
Opérations réelles de l'exercice	636 396,05 €	227 491,80 €	408 904,25 €
Opérations d'ordre	17 760,00 €	266 365,00 €	- 248 605,00 €
TOTAL exercice 2021	654 156,05 €	493 856,80 €	
Résultat propre à l'exercice 2021			+ 160 299,25 €
Résultat antérieur reporté			+ 0,00 €
		Résultat global CA 2021	+ 160 299,25 €

La conjonction d'une hausse des recettes (+ 11,2%) et d'une diminution des dépenses (- 6,9%) entraîne une hausse sensible du résultat, qui atteint 160 299 € en 2021, contre 57 945 € l'année précédente. On constate ainsi un effet rebond à la suite d'une année 2020 impactée par la pandémie de COVID 19.

Le niveau d'épargne brute (408 904 €) dégage les marges de manœuvre nécessaires au financement des futurs investissements.

ZONES ECONOMIQUES	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS (R-D)
Opérations réelles de l'exercice	27 443,78 €	58 924,50 €	- 31 480,72 €
Opérations d'ordre	63 325,69 €	755 695,20 €	- 692 369,51 €
TOTAL exercice 2021	90 769,47 €	814 619,70 €	
Résultat propre à l'exercice 2021			- 723 850,23 €
Résultat antérieur reporté			+ 528 257,98 €
		Résultat global CA 2021	- 195 592,25 €

Rappelons que ce budget obéit à la spécificité d'une comptabilité de stocks, ce qui génère d'importantes écritures d'ordre. Par ailleurs, les dépenses d'acquisition et d'aménagement réalisées sur les zones économiques, ainsi que les ventes de terrains, sont comptabilisées en section de fonctionnement.

2021 se caractérise par un montant limité de dépenses et de recettes réelles et, en conséquence, par un résultat issu essentiellement des opérations d'ordre de gestion des stocks.

2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT : LES RESULTATS PAR BUDGETS (SUITE)

ASSAINISSEMENT	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS (R-D)
Opérations réelles de l'exercice	8 881 513,91 €	4 278 416,71 €	4 603 097,20 €
Opérations d'ordre	487 471,32 €	2 348 301,24 €	- 1 860 829,92 €
TOTAL exercice 2021	9 368 985,23 €	6 626 717,95 €	
Résultat propre à l'exercice 2021	+ 2 742 267,28 €
Résultat antérieur reporté	+ 423 510,62 €
		Résultat global CA 2021	+ 3 165 777,90 €

Avec des recettes réelles en hausse de 21,2% et des dépenses réelles qui n'augmentent que de 0,6%, le compte administratif 2021 de l'assainissement se caractérise par un niveau d'épargne brute en forte croissance : 4 603 097 € contre 3 075 209 € l'année précédente. Il en est de même du résultat propre à l'exercice qui s'élève à 2 742 267 €, contre 1 803 618 € en 2020.

Toutefois, conformément à la stratégie d'ensemble construite pour financer la modernisation du système d'assainissement, l'affectation des résultats 2021 s'est faite essentiellement au profit de l'investissement. Ainsi les résultats reportés en fonctionnement sont nettement moins importants qu'en 2020 et le résultat de clôture de l'exercice s'élève à 3 165 778 € contre 3 620 711 € en 2020.

EAU POTABLE	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS (R-D)
Opérations réelles de l'exercice	7 529 674,61 €	5 015 001,30 €	2 514 673,31 €
Opérations d'ordre	334 742,00 €	1 502 024,60 €	- 1 167 282,60 €
TOTAL exercice 2021	7 864 416,61 €	6 517 025,90 €	
Résultat propre à l'exercice 2021	+ 1 347 390,71 €
Résultat antérieur reporté	+ 1 789 831,82 €
		Résultat global CA 2021	+ 3 137 222,53 €

Ce budget annexe a été créé suite au transfert de compétence « eau potable » au 1er janvier 2020.

Le résultat de clôture et l'épargne brute dégagée par la section de fonctionnement (2 514 673 €) ne sont pas comparables entre 2020 et 2021, les recettes de l'exercice 2020 ayant été exceptionnellement majorées par la reprise des résultats des syndicats dissous et des budgets eau des communes. L'un comme l'autre s'établissent toutefois à des niveaux suffisants pour contribuer significativement au financement des investissements.

2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT : LES RESULTATS PAR BUDGETS (SUITE)

BASE DE LOISIRS DE CONDRIEU	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS (R-D)
Opérations réelles de l'exercice	180 735,42 €	49 870,75 €	130 864,67 €
Opérations d'ordre	32 365,00 €	56 304,00 €	- 23 939,00 €
TOTAL exercice 2021	213 100,42 €	106 174,75 €	
Résultat propre à l'exercice 2021	+ 106 925,67 €
Résultat antérieur reporté	+ 0,00 €
		Résultat global CA 2021	+ 106 925,67 €

Ce budget annexe a été créé en 2018 suite à la dissolution du SYRIPEL. Il se caractérise par sa stabilité d'une année sur l'autre.

Il dégage un résultat propre à l'exercice de 106 926 €, très proche du résultat de l'année précédente (105 132 €). En effet, le démarrage de l'amortissement du water jump est compensé par une amélioration de l'épargne brute, qui atteint 130 865 € contre 109 582 € en 2020.

2.2 – L'ÉPARGNE BRUTE ET NETTE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

	Budget principal	Transports	Immobilier d'entreprises	Base de loisirs	Assainissement	Eau potable
+ Recettes réelles de fonctionnement	68 502 111 €	12 193 573 €	636 396 €	180 735 €	8 881 514 €	7 529 675 €
- Dépenses réelles de fonctionnement	58 554 421 €	10 339 527 €	227 492 €	49 871 €	4 278 417 €	5 015 001 €
= Epargne brute 2021	9 947 690 €	1 854 046 €	408 904 €	130 865 €	4 603 097 €	2 514 673 €
- Remboursement du capital de la dette	3 973 678 €	185 083 €	45 998 €	64 619 €	1 267 924 €	591 086 €
= Epargne nette 2021	5 974 013 €	1 668 963 €	362 906 €	66 246 €	3 383 350 €	1 923 587 €
Epargne nette hors produits de cessions	5 938 375 €	1 664 113 €	362 906 €	66 246 €	3 383 050 €	1 923 587 €

L'épargne nette est un indicateur important de la marge de manœuvre budgétaire d'une collectivité.

C'est un élément de la capacité d'autofinancement de l'investissement.

Sur le budget principal (qui concentre également les besoins de financement de plusieurs budgets annexes) l'épargne nette s'élève à 5 974 012 € fin 2021, incluant des produits exceptionnels de cessions d'actifs à hauteur de 35 638 € contre 634 590 € en 2020. Hors produits de cessions, l'épargne nette est en diminution de 10,9% par rapport à celle de 2020. Elle subit un effet de ciseaux avec d'un côté une légère baisse des recettes et de l'autre une légère hausse des dépenses. L'augmentation du capital remboursé intervient également dans cette évolution.

Rappelons toutefois que la prévision d'épargne nette au budget primitif 2021 du budget principal était de 2 181 000 €.

L'écart entre la prévision et la réalisation, que l'on constate généralement à chaque fin d'exercice, témoigne donc d'un taux d'exécution des recettes de fonctionnement supérieur à celui des dépenses.

2.3 – LE TAUX D'EXECUTION DES RECETTES ET DES DEPENSES

En regard des inscriptions budgétaires 2021 (BP + DM) les taux d'exécution des recettes réelles et des dépenses réelles de fonctionnement se présentent comme suit pour chacun des budgets :

	Budget Principal	Transports	Immobilier d'entreprises	Base de loisirs	Assainissement	Eau potable
Recettes réelles de fonctionnement	100,03 %	111,00 %	105,54 %	101,08 %	121,89 %	92,18 %
Dépenses réelles de fonctionnement	93,70 %	94,33 %	76,34 %	73,66 %	89,55 %	79,92 %

3 –

**BUDGET PRINCIPAL :
EXECUTION DE LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT**

3.1 – Vue d'ensemble

3.2 – L'exécution des recettes

3.3 – L'exécution des dépenses

3.1 – VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

RECETTES		DEPENSES	
• Recettes fiscales	26 818 060,00 €	• Reversements aux communes	15 326 295,00 €
• Compensations issues de la réforme de la TP	12 254 109,00 €	• Contribution au FPIC et autres prélèvements	578 980,96 €
• Dotations de l'Etat	7 204 267,00 €	• Frais financiers	550 789,24 €
• TEOM	9 772 135,00 €	• Ressources humaines	19 511 301,22 €
• Attributions de comp° négatives	145 843,00 €	• Dépenses des domaines d'activités	21 192 739,31 €
S/Total recettes principales.....	56 194 414,00 €	• Autres dépenses à caractère général	1 394 314,82 €
• Recettes des domaines d'activités	8 907 740,93 €		
• Autres remboursements (dont FCTVA sur fonctionnement)	3 344 910,11 €		
• Recettes sur cessions	55 045,86 €		
S/Total recettes réelles.....	68 502 110,90 €	S/Total dépenses réelles.....	58 554 420,55 €
• Op. ordre amortissement des subventions d'équipement et cessions	544 595,47 €	• Op. ordre amortissement des immobilisations et cessions	2 255 413,30 €
TOTAL RECETTES.....	69 046 706,37 €	TOTAL DEPENSES.....	60 809 833,85 €

Ce tableau donne **une présentation par « grands postes »** de la section de fonctionnement du budget principal.

L'ensemble de ces « grands postes » de recettes et de dépenses est explicité en détail et comparé à l'année précédente dans les parties suivantes de la section 3.

3.2 – L'EXECUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

Les recettes de fonctionnement du budget principal s'élèvent à 69 046 706,37 € au compte administratif 2021.

Elles se décomposent entre :	CA 2020	CA 2021
- les recettes dites « principales »	55 873 027 €	56 194 414 €
- les recettes des domaines d'activités	9 220 382 €	8 907 741 €
- les remboursements de personnel et de frais des budgets annexes et syndicats mixtes, les recettes exceptionnelles	4 123 365 €	3 399 956 €
soit un S/Total de recettes réelles	69 216 774 €	68 502 111 €
- des recettes d'ordre	465 048 €	544 595 €
TOTAL des recettes	69 681 822 €	69 046 706 €

3.2.1 - LES RECETTES PRINCIPALES

Dans les « recettes principales » nous avons :

1. Les recettes « fiscales » avec :

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
- la cotisation foncière des entreprises (CFE)	10 705 764 €	11 650 035 €	8 567 758 €
- la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	5 795 926 €	5 677 041 €	6 179 794 €
- la taxe d'habitation (remplacée en 2021 par une fraction de la TVA pour la part résidences principales)	8 812 083 €	9 015 760 €	9 080 601 €
- la taxe d'habitation résiduelle sur les résidences secondaires			305 266 €
- la taxe foncière non bâtie (TFNB)	43 143 €	45 046 €	44 339 €
- le produit additionnel au foncier non bâti	118 238 €	139 754 €	129 025 €
- l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)	881 261 €	901 321 €	1 085 050 €
- la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	1 203 993 €	1 103 533 €	1 143 122 €
- les rôles supplémentaires (non ventilés)	717 253 €	471 298 €	283 105 €
	<u>28 277 661 €</u>	<u>29 003 788 €</u>	<u>26 818 060 €</u>

Rappelons que les taux d'imposition sont inchangés depuis 2018, conformément aux orientations du projet d'Agglomération. Malgré cette stabilité, les recettes fiscales ont beaucoup évolué en 2021 avec la baisse des impôts de production et la réforme de la taxe d'habitation.

La division par deux de la valeur locative des établissements industriels a fortement impacté le produit de la CFE, qui a diminué de 26,5% par rapport à 2020. Ainsi, malgré la bonne tenue des autres impôts sur les entreprises, le produit de la fiscalité économique est passé de 19 331 930 € en 2020 à 16 975 724 € cette année (- 12,2%). La perte de CFE est toutefois compensée par une allocation de l'Etat (voir point suivant).

La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales a quant à elle profondément modifié la structure du panier fiscal de Vienne Condrieu Agglomération. Ainsi la part des impôts locaux sur les ménages est devenue marginale, avec 478 630 € en 2021 contre 9 200 560 € en 2020. C'est une fraction d'une taxe nationale, la TVA, qui constitue désormais la quasi-totalité des recettes fiscales en dehors de la fiscalité économique, pour un montant de 9 080 601 €.

3.2 – L'EXECUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL (SUITE)

2. Les dotations et allocations de compensation

Cette rubrique comprend des recettes liées à la réforme de la taxe professionnelle versées par l'Etat : fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) et dotation de compensation (DCRTP).

A ces dotations s'ajoutent les allocations destinées à compenser les exonérations décidées par l'Etat sur les différentes taxes locales.

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
- FNGIR	5 838 181 €	5 838 181 €	5 838 181 €
- DCRTP	3 201 217 €	3 188 574 €	3 188 574 €
- Allocations compensatrices	853 063 €	906 123 €	3 224 587 €
- FPIC et FDPTP	8 360 €	5 472 €	2 767 €
	<u>9 900 821 €</u>	<u>9 938 350 €</u>	<u>12 254 109 €</u>

Si les dotations liées à la réforme de la taxe professionnelle sont stables d'une année à l'autre, les allocations compensatrices évoluent fortement : en 2021 se cumulent d'une part une hausse due à la compensation de la baisse des impôts de production évoquée dans le paragraphe précédent, à hauteur 2 960 786 €, et une baisse due à la disparition des allocations compensatrices liées à la taxe d'habitation qui s'élevaient à 678 100 € en 2020.

3. Les dotations de fonctionnement de l'Etat

Le compte administratif enregistre des dotations de l'Etat à hauteur de 7 204 267 € en 2021.

Elles se décomposent en deux parts : la dotation d'intercommunalité et la dotation de compensation de la suppression de la part salaires de l'ancienne taxe professionnelle.

Le détail des montants perçus est le suivant :

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
- Dotation d'intercommunalité	876 117 €	962 837 €	1 068 049 €
- Dotation de compensation (ex part salaires TP)	6 376 069 €	6 259 495 €	6 136 218 €
	<u>7 252 186 €</u>	<u>7 222 332 €</u>	<u>7 204 267 €</u>

Le montant théorique de la dotation d'intercommunalité revenant à l'Agglo s'élève à 1 672 960 € en 2021, mais le montant réellement perçu est plafonné par rapport à la dotation de l'année précédente. Il augmente de 10,9%, ce qui ne compense pas tout à fait la baisse de la dotation de compensation. Ainsi le montant global des dotations de l'Etat est encore en légère diminution en 2021 (- 0,25%).

4. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères

En 2021, le produit de la TEOM s'est élevé à 9 772 135 €, contre 9 562 714 € en 2020 (9 361 537 € en 2019).

Rappelons que conformément à l'engagement de stabilité fiscale de la communauté d'agglomération, le taux moyen de TEOM reste inchangé en 2021, bien que l'harmonisation des taux des trois zones de perception se traduise par une légère hausse dans les communes du Rhône et une légère baisse dans celles de l'Isère.

L'objectif reste que le produit de la TEOM permette de couvrir le coût du service de la collecte et du traitement des déchets ménagers et des déchets assimilés, ce qui est toujours le cas en 2021 comme explicité en pages 46-47.

3.2 – L'EXECUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL (SUITE)

5. Les attributions de compensation négatives

Elles s'élèvent à 145 843 €, comme en 2020. Il s'agit des reversements opérés par certaines communes dans le cadre des transferts de compétences suite à l'évaluation des transferts de charges par la CLECT.

3.2.2 - LES RECETTES DES DOMAINES D'ACTIVITES

Elles sont constituées des recettes d'exploitation et des financements externes reçus pour chaque domaine d'activités :

	CA 2020	CA 2021
- Economie et tourisme	152 389 €	190 834 €
- Emploi, formation et insertion.....	356 405 €	365 375 €
- Aménagement urbain et habitat	77 643 €	76 379 €
- Cohésion sociale et politique de la ville	293 219 €	296 261 €
- Petite enfance	5 339 462 €	4 366 934 €
- Jeunesse	76 777 €	101 596 €
- Service de téléalarme	879 281 €	858 592 €
- Politiques territoriales	40 465 €	38 000 €
- Voirie et infrastructures	2 303 €	0 €
- Equipements sportifs.....	80 805 €	75 572 €
- Piscines.....	145 500 €	50 489 €
- Transition énergétique et biodiversité	85 824 €	50 073 €
- Gestion des déchets	1 669 468 €	2 419 183 €
- Maintenance du patrimoine	20 841 €	18 452 €
TOTAL.....	9 220 382 €	8 907 741 €

Près de la moitié des recettes des domaines d'activités est liée à la compétence petite enfance. Ces recettes sont composées en quasi-totalité des subventions reçues de la Caisse d'Allocations Familiales (prestations de service et contrat enfance jeunesse) et de la participation des familles. 2020 a été une année atypique, avec des fermetures d'établissements liées aux confinements, des aides exceptionnelles « covid » de la CAF et le versement décalé de subventions qui auraient dû être perçues l'année précédente. En 2021, on observe un début de retour à la normale, avec des recettes qui restent tout de même un peu en deçà des niveaux antérieurs à la crise sanitaire.

Les recettes liées à la gestion des déchets s'entendent hors TEOM. Elles proviennent en quasi-totalité de la revente des matériaux, de la redevance spéciale et des participations des éco-organismes. Elles affichent en 2021 un niveau nettement supérieur à la moyenne des années précédentes. Au-delà du rattrapage de la chute enregistrée en 2020, le produit de la revente de matériaux par exemple a bénéficié, selon les matériaux, de prix de reprise et/ou de quantités collectées nettement plus élevés qu'avant la crise sanitaire. D'autres facteurs ont contribué à cette amélioration des recettes, comme l'optimisation des performances du centre de tri qui a permis de mieux valoriser les papiers/cartons, ou encore la revente directe de l'ensemble du papier à un repreneur industriel sans passer par un intermédiaire.

Les recettes d'exploitation du service de téléalarme représentent toujours la troisième plus importante ressource issue des domaines d'activités. Leur légère baisse en 2021 correspond à la perte d'une commune adhérente.

La taxe de séjour fait également partie des recettes des domaines d'activités. Elle constitue la seule recette du pôle économie et tourisme et elle est reversée en dépenses à l'Office de Tourisme communautaire pour le financement de son activité de promotion touristique du territoire. Son produit a retrouvé environ la moitié de la perte subie en 2020 à cause de la pandémie.

3.2 – L'EXECUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL (SUITE)

On constate également un rattrapage des recettes suite à la crise sanitaire dans le domaine de la jeunesse. En revanche, les recettes des piscines sont à nouveau en diminution en 2021, compte tenu de la fermeture pour travaux du stade nautique à St Romain en Gal une grande partie de l'année. En ce qui concerne les équipements sportifs, seul le sport en extérieur ayant été permis pendant une partie de l'année scolaire, peu d'heures d'occupation des gymnases ont été facturées et les recettes n'ont donc pas retrouvé leur niveau d'avant la COVID. Dans le domaine « Transition énergétique et biodiversité », les recettes encaissées en 2021 proviennent des aides de l'Etat et de la Région dans le cadre du service public de la performance énergétique de l'habitat.

Les recettes des autres domaines d'activités s'avèrent stables au regard du compte administratif 2020.

3.3 – L'EXECUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

Les dépenses de fonctionnement du budget principal s'élèvent à 60 809 834 € au compte administratif 2021.

Elles se décomposent en grands postes suivants :

	<u>CA 2020</u>	<u>CA 2021</u>
- les reversements aux communes	16 291 292 €	15 326 295 €
- la contribution au FPIC et autres prélèvements	610 234 €	578 981 €
- les frais financiers	626 394 €	550 789 €
- les dépenses liées aux ressources humaines	19 036 181 €	19 511 301 €
- les dépenses des domaines d'activités	20 089 305 €	21 192 739 €
- les autres dépenses à caractère général	1 493 821 €	1 394 315 €
	<hr/>	<hr/>
soit un S/Total de dépenses réelles	58 147 228 €	58 554 421 €
+ opérations d'ordre	3 119 282 €	2 255 413 €
	<hr/>	<hr/>
Total des dépenses	61 266 510 €	60 809 834 €

3.3.1 - Les reversements aux communes

L'enveloppe des attributions de compensation s'élève à 15 326 295 € en 2021. Elle est basée sur les montant issus des travaux de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), le dernier rapport en date ayant été approuvé par le Conseil communautaire le 13 décembre 2021.

Sa diminution par rapport à 2020 est le résultat de deux évolutions en sens opposés :

- d'une part une augmentation de 193 326 € en application du principe de neutralité budgétaire de la fusion concernant les communes d'Echalas et de Loire-sur-Rhône,
- d'autre part une retenue de 1 158 323 € sur l'AC des communes de l'ex-CCRC, afin de neutraliser la surcompensation dont elles bénéficient au détriment de l'Agglo dans le cadre de la réforme de la taxe d'habitation.

3.3.2 - La contribution au FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales)

Le prélèvement opéré par l'Etat au titre du FPIC est de 577 337 € pour l'année 2021.

Bien qu'il soit en légère augmentation par rapport au montant prélevé en 2020, il convient de rappeler que la fusion a eu pour conséquence, par un effet de taille, de diminuer sensiblement la contribution du territoire dès 2018 à hauteur de près de 870 000 €, dont 590 000 € pour les communes et 280 000 € pour l'Agglo.

3.3.3 - Les frais financiers

Il s'agit des intérêts de la dette et des frais de dossier sur les nouveaux emprunts. Ces charges se sont élevées à 550 789 € en 2021.

Dans un contexte de taux historiquement bas et de maîtrise de la dette (voir page 43), l'extinction progressive d'emprunts anciens dont les taux d'intérêts étaient plus élevés permet de diminuer les frais financiers d'une année sur l'autre (- 12,1% en 2021 après - 6,9% en 2020).

3.3 – L'EXECUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL (SUITE)

3.3.4 - Les dépenses liées aux ressources humaines

Les dépenses liées au personnel se sont élevées à 19 511 301 € en 2021.

Elles se décomposent comme suit :

	<u>CA 2020</u>	<u>CA 2021</u>
- la rémunération du personnel proprement dit	18 425 056 €	18 765 841 €
- les autres dépenses centralisées liées au personnel	611 126 €	745 460 €
	19 036 182 €	19 511 301 €

La masse salariale globale et « brute » de Vienne Condrieu Agglomération représente 32% des dépenses réelles de fonctionnement. Son évolution s'établit à + 1,85% par rapport à 2019. La masse salariale apparaît donc maîtrisée, d'autant qu'elle est atténuée en recettes par divers remboursements sur les rémunérations des agents, notamment des budgets annexes et des services mutualisés avec les communes, pour un montant global de 3 025 126 €.

Si l'on déduit les remboursements des budgets annexes, l'évolution de la masse salariale se limite à + 1,1% par rapport à 2020.

MASSE SALARIALE	CA 2020	CA 2021	Evolution
Budget principal	16 098 093 €	16 276 124 €	+ 1,1%
Budget transports	328 148 €	347 137 €	+ 5,8%
Budget assainissement	1 281 210 €	1 288 493 €	+ 0,6%
Budget eau	717 605 €	854 087 €	+ 19%
TOTAL	18 425 056 €	18 765 841 €	+ 1,85%

Concernant le budget principal, on constate une quasi stabilité de la masse salariale, la progression de 1,1% étant une conséquence du glissement vieillesse technicité lié aux avancements d'échelons et de grades des agents en place.

Dans le budget annexe de l'eau, l'écart avec l'année précédente vient de la mise en ligne progressive des effectifs suite à la prise de compétence au 1^{er} janvier 2020 et du retard pris dans les recrutements à cause de la crise sanitaire. Ainsi plusieurs postes n'ont été pourvus qu'en fin d'année 2020, voire courant 2021.

Dans les autres dépenses centralisées liées au personnel, on trouve le budget de la formation, les prestations relatives à la politique sociale du personnel et des dépenses diverses : médecine du travail, charges liées au personnel handicapé, annonces – insertions, indemnités des régisseurs, plan de déplacement d'administration, etc. L'évolution de ces dépenses est la somme de variations à la hausse et à la baisse, mais on constate un phénomène de rattrapage assez net suite à la crise sanitaire, notamment en matière de formation.

Ces charges sont également atténuées par des recettes constituées principalement des remboursements de l'assurance relative au risque statutaire.

3.3 – L'EXECUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL (SUITE)

3.3.5 - Les dépenses des domaines d'activités

Il s'agit des crédits dédiés aux actions, hors dépenses de personnel et opérations d'ordre.

Ils se présentent de la manière suivante au compte administratif 2021 :

	<u>CA 2020</u>	<u>CA 2021</u>
- Economie, tourisme et Jazz à Vienne	1 890 874 €	2 158 824 €
- Subventions d'équilibre budgets annexes économie/tourisme	375 540 €	403 600 €
- Subvention d'équilibre au budget annexe des transports	1 120 000 €	1 200 000 €
- Emploi, formation et insertion	513 683 €	518 319 €
- Aménagement urbain	370 616 €	357 348 €
- Politique de l'habitat	465 382 €	550 086 €
- Cohésion sociale et politique de la ville	543 046 €	572 701 €
- Jeunesse	27 581 €	45 596 €
- Petite enfance	1 159 786 €	1 008 366 €
- Service téléalarme	153 519 €	162 816 €
- Politiques territoriales	125 144 €	146 632 €
- Voirie communautaire	1 625 908 €	1 702 680 €
- Eaux pluviales et rivières	744 034 €	688 524 €
- Equipements sportifs	381 936 €	405 391 €
- Piscines	429 828 €	255 800 €
- Transition énergétique et biodiversité	223 775 €	169 163 €
- Gestion des déchets	6 686 493 €	7 569 171 €
- Maintenance du patrimoine et moyens techniques	301 561 €	383 412 €
- Soutien aux événements intercommunaux	40 440 €	34 157 €
- Fourrière animale	71 618 €	72 286 €
- Contribution aux services incendie	2 838 537 €	2 787 867 €
	<hr/>	<hr/>
TOTAL	20 089 305 €	21 192 739 €

Les dépenses des domaines d'activités connaissent un rebond après le plus fort de la crise sanitaire en 2020, avec une augmentation d'un peu plus de 1,1 M€, soit + 5,5%. C'est le cas en particulier dans le domaine de l'économie et du tourisme, avec des mesures visant à accompagner le redémarrage de secteurs très touchés en 2020, comme le commerce et la filière touristique. Il en est de même, mais à un niveau de dépenses nettement moins élevé, pour la politique de l'habitat, la cohésion sociale, la jeunesse ou encore les frais d'utilisation des véhicules (dans la maintenance du patrimoine et moyens techniques).

Dans le secteur de la gestion des déchets l'évolution est liée en grande partie aux déchèteries, dans lesquelles le tonnage collecté a connu un fort rebond après les fermetures imposées par la pandémie en 2020. Les dépenses de tri des emballages et papiers ont également fortement augmenté, ainsi que celles du traitement et de la collecte des OM. Dans ces domaines, ce sont plutôt les augmentations des coûts unitaires qui expliquent l'évolution : tarifs du nouveau marché de tri des emballages/papiers, révisions de prix et hausse de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes). On note enfin une reprise de la collecte des cartons, en lien avec la reprise de l'activité.

Dans le domaine de la voirie, la croissance des dépenses est liée essentiellement à l'augmentation de 88% du coût d'élimination des déchets de voirie.

Il est à noter également le budget important consacré à l'activité des services d'incendie et de secours, qui n'est pas exercée directement par Vienne Condrieu Agglomération mais par les services départementaux de l'Isère et du Rhône. Il est en légère diminution en 2021, contrairement à la tendance habituelle.

Les dépenses présentées ici comprennent également les subventions d'équilibre versées par le budget principal aux budgets annexes : transports, immobilier d'entreprises et base de loisirs de Condrieu.

4 –

BUDGETS ANNEXES : EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

4.1 - Les transports et déplacements

4.2 - L'immobilier d'entreprises

4.3 - Les zones économiques

4.4 - La base de loisirs de Condrieu

4.5 – L'assainissement

4.6 – L'eau potable

4.1 – LE FONCTIONNEMENT DU BUDGET DES TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

Le budget d'exploitation des transports urbains a fait l'objet de l'exécution suivante sur l'exercice 2021 :

RECETTES		DEPENSES	
• Versement mobilité	5 006 113,63 €	• Financement DSP transports urbains	6 734 771,59 €
• Compensation liée au relèvement du seuil du VT	40 783,09 €	• Entretien réseau et billettique transports urbains	170 299,37 €
• Financement transports scolaires	5 866 867,61 €	• Transports scolaires (lignes interurbaines)	3 177 570,57 €
• Recettes modes doux de déplacement	45 515,00 €	• Modes doux de déplacement	137 750,76 €
• Recettes exploitation diverses	3 000,00 €	• Intermodalité des transports	-20 690,68 €
• Subventions équilibre du budget principal	1 200 000,00 €	• Fonctionnement de la Direction	100 688,87 €
• Recettes exceptionnelles	31 293,67 €	• Frais financiers	21 091,90 €
		• Dépenses diverses	18 044,99 €
S/Total recettes réelles.....	12 193 573,00 €	S/Total dépenses réelles.....	10 339 527,37 €
• Op. d'ordre amortissement des subventions reçues	48 756,00 €	• Op. ordre amortissement immobilisations	949 501,57 €
TOTAL RECETTES.....	12 242 329,00 €	TOTAL DEPENSES.....	11 289 028,94 €

Rappelons que le budget annexe des transports et déplacements regroupe les activités suivantes :

- l'exploitation des transports urbains et interurbains,
- le service des transports scolaires,
- la politique en faveur des modes doux de déplacements.

Après avoir été fortement impactées par la pandémie en 2020, les recettes du versement mobilité ont retrouvé un niveau comparable à celui de 2019. Il en est de même des financements de la région et de l'Etat relatifs aux transports scolaires. La subvention d'équilibre du budget principal a été arrondie à 1,2 M€ et les autres recettes de fonctionnement, qui représentent moins de 1% du total, sont restées globalement stables.

Le financement des transports urbains et celui des transports scolaires, qui représentent l'essentiel des dépenses de fonctionnement du budget transport, ont retrouvé une certaine croissance en 2021, après être restés globalement stables en 2020, année au cours de laquelle la baisse d'activité due à la pandémie avait contrebalancé la hausse des coûts.

L'année 2021 se caractérise également par un effort sur le réseau (+ 28,4% par rapport à 2020 et + 35,1% par rapport à 2019), notamment en faveur de la sécurité des arrêts de bus, et par le développement de la politique relative aux modes doux de déplacement (+ 80,4% par rapport à 2020 et + 383,1% par rapport à 2019), avec l'expérimentation des vélos en libre-service « Fredo » et la montée en puissance de l'aide à l'acquisition de vélos électriques.

Il convient par ailleurs de préciser que les dépenses de fonctionnement 2021 sont légèrement faussées par deux erreurs techniques : d'une part l'absence de remboursement des frais de personnel au budget principal, qui aurait dû figurer dans la rubrique « Fonctionnement de la Direction » pour un montant de 347 137 €, et d'autre part un problème de rattachement des charges qui conduit à un montant négatif dans la rubrique « Intermodalité des transports » (contributions au syndicat mixte des transports de l'aire métropolitaine lyonnaise et à la charte OûRA).

4.2 – LE FONCTIONNEMENT DU BUDGET IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Le budget d'exploitation de l'immobilier d'entreprises a fait l'objet de l'exécution suivante sur l'exercice 2021 :

RECETTES		DEPENSES	
• Loyers et charges	366 003,77 €	• Charges de gestion à caractère général	205 023,10 €
• Recettes exceptionnelles	4 592,28 €	• Charges exceptionnelles	18 608,18 €
• Subvention équilibre du budget principal	265 800,00 €	• Intérêts de la dette	3 860,52 €
S/Total recettes réelles.....	636 396,05 €	S/Total dépenses réelles.....	227 491,80 €
• Op. d'ordre amortissement des subventions reçues	17 760,00 €	• Op. d'ordre amortissements immobilisations	266 365,00 €
TOTAL RECETTES.....	654 156,05 €	TOTAL DEPENSES.....	493 856,80 €

Ce budget annexe prend en compte les charges de gestion des bâtiments à vocation économique :

- du site de l'Espace Saint Germain à Vienne : bâtiment Orion, hôtel d'entreprises Ellipse, pépinière Antarès, site ex-EDF rue Denfert Rochereau, restaurant l'Espace, etc.
- du site « Clé du Rhône » sur la zone du Trye à St Romain-en-Gal.

La section de fonctionnement de ce budget est habituellement stable d'une année sur l'autre. Mais en 2020, la crise sanitaire a entraîné une évolution à la baisse des recettes. Dans le cadre de sa politique de soutien aux entreprises, Vienne Condrieu Agglomération a en effet décidé d'annuler plusieurs mois de loyers et charges en faveur des locataires subissant une fermeture administrative ou dont les difficultés les rendaient éligibles à l'aide du fonds de solidarité national. D'autres annulations ont été accordées en 2021 pour cause de fermeture, mais dans une moindre mesure, si bien que les recettes ont pratiquement retrouvé leur niveau de 2019.

Les dépenses (charges courantes, entretien, réparations, etc.) s'établissent elles aussi à un niveau comparable à celui de 2019, après une année 2020 atypique.

Par ailleurs, afin de conférer au budget de l'immobilier d'entreprises une capacité d'investissement suffisante sans que cela pèse trop fortement sur les loyers, la subvention d'équilibre en provenance du budget principal a été relevée d'un peu plus de 28 000 €.

4.3 – LE FONCTIONNEMENT DU BUDGET DES ZONES ECONOMIQUES

Le budget d'exploitation des zones économiques a fait l'objet de l'exécution suivante sur l'exercice 2021 :

RECETTES		DEPENSES	
• Ventes de terrains	27 153,29 €	• Etudes	679,00 €
• Subvention équilibre du budget principal	0,00 €	• Terrains	0,00 €
• Subventions région + DETR	0,00 €	• Travaux d'aménagement	31 114,50 €
• Produits exceptionnels	290,49 €	• Taxes foncières	27 111,00 €
		• Frais accessoires	20,00 €
S/Total recettes réelles.....	27 443,78 €	S/Total dépenses réelles.....	58 924,50 €
• Op. d'ordre entrées de stock	63 325,69 €	• Op. d'ordre sorties de stock	755 695,20 €
TOTAL RECETTES.....	90 769,47 €	TOTAL DEPENSES.....	814 619,70 €

Ce budget obéit à une comptabilité de stocks avec de nombreuses écritures d'ordre.

Ainsi les études et travaux sont d'abord comptabilisés sous forme de « mouvements réels » en section de fonctionnement, avant d'être transférés en investissement par le jeu des entrées / sorties de stocks.

Les dépenses réalisées en 2021 sur les zones économiques se présentent comme suit (hors écritures de rattachement) :

- Zone de la Noyerée (Luzinay)	29 992 €
- Zone du Rocher (Estrablin)	405 €
- Zone du Chalet (Echalas)	11 651 €
- Zone du Plateau (Trèves)	18 909 €
- Zone du Barrage (Reventin-Vaugris)	2 369 €

Total : 63 326 €

Les recettes de cessions (1 165 636 € hors écritures de rattachements) ont porté sur les zones de la Noyerée (67 500 €), du Rocher (900 325 €), du Chalet (14 095 €) et du Barrage (183 716 €).

4.4 – LE FONCTIONNEMENT DU BUDGET BASE DE LOISIRS DE CONDRIEU

Le budget d'exploitation de la base de loisirs de Condrieu a fait l'objet de l'exécution suivante sur l'exercice 2021 :

RECETTES		DEPENSES	
• Redevance versée par le fermier	42 935,42 €	• Charges de gestion à caractère général	29 577,09 €
• Recettes exceptionnelles	0,00 €		
• Subvention d'équilibre du budget principal	137 800,00 €	• Intérêts de la dette	20 293,66 €
S/Total recettes réelles.....	180 735,42 €	S/Total dépenses réelles.....	49 870,75 €
• Op. d'ordre amortissement des subventions	32 365,00 €	• Op. d'ordre amortissement des immobilisations	56 304,00 €
TOTAL RECETTES.....	213 100,42 €	TOTAL DEPENSES.....	106 174,75 €

Créé au cours de l'année 2019, ce budget annexe retrace les recettes et dépenses liées au site de la base de loisirs de Condrieu, dont l'exploitation est confiée à un délégataire dans le cadre d'une DSP.

En recettes, on trouve la redevance versée par le fermier à Vienne Condrieu Agglomération. Celle-ci est en légère hausse en 2021 compte tenu de la croissance de l'activité sur le site. Figure également la subvention du budget principal qui est maintenue au même niveau qu'en 2020.

Les charges à caractère général inscrites en dépenses comprennent l'entretien, les petits aménagements et le gardiennage du site, ainsi que la redevance due à la CNR ou encore les taxes foncières. Des économies de gestion ont pu être réalisées en 2021 au sein de ces dépenses.

4.5 – LE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Le budget d'exploitation de l'assainissement a fait l'objet de l'exécution suivante sur l'exercice 2021 :

RECETTES		DEPENSES	
• Produit redevance assainissement collectif	5 658 330,36 €	• Charges de gestion à caractère général	2 228 435,00 €
• Produit redevance assainissement non collectif	57 337,69 €	• Dépenses de personnel	1 326 193,06 €
• Produit PFAC (participation au financement assainissement collectif)	961 002,00 €	• Autres charges de gestion courante	291 636,70 €
• Redevance rejets non domestiques	330 566,38 €	• Intérêts de la dette	373 050,38 €
• Subventions Agence de l'eau (prime épuration)	302 454,28 €	• Charges exceptionnelles et divers	59 101,57 €
• Contribution eaux pluviales (budget principal)	241 000,00 €		
• Vente de gaz (STEP Vienne Sud)	312 657,16 €		
• Recettes des conventions avec Ternay, Oytier-Saint-Oblas et le syndicat de Plaine Lafayette + frais de branchement	404 356,70 €		
• Travaux + recouvrement créances	30 279,49 €		
• Indemnisation sinistre méthaniseur STEP Vienne Sud et remboursement TICFE	583 529,85 €		
S/Total recettes réelles.....	8 881 513,91 €	S/Total dépenses réelles.....	4 278 416,71 €
• Op. d'ordre amortissement des subventions	487 471,32 €	• Op. d'ordre amortissement des immobilisations	2 348 301,24 €
TOTAL RECETTES.....	9 368 985,23 €	TOTAL DEPENSES.....	6 626 717,95 €

Le budget assainissement regroupe les compétences assainissement non collectif et assainissement collectif.

Ce budget concerne toutes les communes de l'agglomération à l'exception des communes d'Echalas, Loire sur Rhône et Saint Romain en Gier, situées sur le territoire du SYSEG qui exerce à ce titre les compétences assainissement collectif et non collectif sur ces communes.

L'année 2021, a été marquée par :

- Des dépenses de fonctionnement (hors dépenses exceptionnelles) en augmentation de 96 K€ par rapport à l'année 2020. Cette augmentation s'explique notamment par la hausse importante des dépenses liées à l'entretien courant du réseau (réparations de pompes et de réseaux, curage).
- Des recettes de fonctionnement (hors recettes exceptionnelles) en très forte augmentation par rapport à l'année 2020 (+ 986 K€), qui s'expliquent notamment par des recettes de PFAC en forte hausse suite à la reprise des constructions neuves sur le territoire (+ 341 K€), la reprise de la production de biométhane en année pleine suite au sinistre survenu sur le digesteur (+ 103 k€) et le reversement décalé d'une redevance de l'exercice 2020 en 2021 par un fermier (+ 400 K€).
- Enfin, il convient également de remarquer le niveau important des recettes exceptionnelles en 2021, lié d'une part au versement de l'indemnité d'assurance suite au sinistre survenu sur la STEP (371 K€) et aux reversements des trop-perçus de TICFE (taxe sur l'électricité) et de taxe foncière (180 K€), remboursés suite aux missions d'optimisation des charges lancées par la direction du cycle de l'eau.

En 2021, le budget assainissement dégage une épargne nette (hors recettes exceptionnelles) qui s'élève à 2 751 643 € et qui s'explique par une stratégie financière visant à dégager un autofinancement important, afin de conduire la modernisation du réseau d'assainissement.

4.6 – LE FONCTIONNEMENT DU BUDGET EAU POTABLE

Le budget d'exploitation de l'eau potable a fait l'objet de l'exécution suivante sur l'exercice 2021.

RECETTES		DEPENSES	
• Ventes d'eau aux abonnés	4 238 031,21 €	• Charges de gestion à caractère général	853 701,36 €
• Conventions de vente d'eau à d'autres collectivités	230 706,07 €	• Dépenses de personnel	879 087,09 €
• Facturation travaux en régie	61 036,64 €	• Autres charges de gestion courante	324 916,66 €
• Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	205 749,75 €	• Intérêts de la dette	219 862,73 €
• Redevance pour pollution d'origine domestique	408 735,32 €	• Atténuation de produits (reversement redevance pollution et modernisation)	489 363,00 €
• Autres produits de gestion courante	104 857,59 €		
• Redevance assainissement	2 240 122,51 €	• Reversement redevance assainissement	2 240 122,51 €
• Recettes exceptionnelles (remboursement TICFE)	40 435,52 €	Charges exceptionnelles	7 947,95 €
S/Total recettes réelles.....	7 529 674,61€	S/Total dépenses réelles.....	5 015 001,30 €
• Op. d'ordre amortissement des subventions	334 742,00 €	• Op. d'ordre amortissement des immobilisations	1 502 024,60 €
TOTAL RECETTES.....	7 864 416,61 €	TOTAL DEPENSES.....	6 517 025,90 €

Ce budget concerne toutes les communes sur lesquelles Vienne Condrieu Agglomération exerce directement la compétence eau potable. Il ne concerne donc pas les communes membres de syndicats intercommunaux d'eau potable, à savoir :

- Syndicat des eaux du Mont du Lyonnais : Longes, Trèves, les Haies, Echallas, Saint Romain en Gier, Ampuis-Haut, Condrieu-Haut, Loire sur Rhône-Haut, Saint Cyr sur le Rhône-Haut
- Syndicat de Chonas-Saint Prim-Saint Clair : Chonas l'Amballan
- Syndicat des eaux de Septème-Luzinay-Oytier : Septème et Luzinay
- Syndicat des eaux de Gerbey Bourrassonnes : Reventin-Vaugris et Chonas l'Amballan

Il s'agit de la deuxième année d'exercice de la compétence eau potable par Vienne Condrieu Agglomération suite à la prise de compétence au 1er janvier 2020. Ce deuxième compte administratif reflète la consolidation progressive de la direction du cycle de l'eau suite à cette prise de compétence. C'est ainsi que les dépenses de personnel augmentent de 143 K€ entre les deux exercices, l'ensemble des postes ouverts au budget 2020 n'ayant pu être pourvus en année pleine qu'à compter de 2021.

En revanche, les frais financiers sont en forte diminution (- 190 K€), ce qui s'explique principalement par le fait que lors de l'exercice 2020, aucune écriture comptable liée à la contrepassation des ICNE n'avait pu être réalisée. De même, les opérations d'ordre liées à l'amortissement des biens mis à disposition à titre gratuit dans le cadre de la compétence n'avaient pas pu être passées en 2020.

Il convient également de remarquer qu'afin d'améliorer le recouvrement des recettes, le budget eau potable perçoit et reverse au budget assainissement la redevance assainissement perçue sur la commune de Vienne.

L'épargne nette s'établit à 1 883 152 € (hors recettes exceptionnelles), ce qui donne à ce budget une capacité d'autofinancement importante permettant de conduire la modernisation et l'amélioration du taux de rendement des réseaux d'eau potable.

5 -

EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT

5.1 – Vue d'ensemble

5.2 – Investissements réalisés par opérations et par budgets

5.1 – LES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2021 – VUE D’ENSEMBLE

Les tableaux ci-dessous récapitulent les investissements réels, hors opérations d’ordre, hors remboursement du capital de la dette et hors opérations financières.

LES INVESTISSEMENT PAR BUDGETS

Budgets	Montants CA 2021
Budget principal.....	17 686 335 €
Budget des transports et déplacements.....	2 025 058 €
Budget immobilier d’entreprises.....	435 583 €
Budget zones économiques.....	31 814 €
Budget base de loisirs de Condrieu.....	34 747 €
Budget assainissement.....	3 935 552 €
Budget eau potable.....	3 362 193 €
Budget parking St Germain.....	204 904 €
TOTAL INVESTISSEMENT.....	27 716 185 €

LES INVESTISSEMENTS PAR DOMAINES D’INTERVENTION

Intitulés	Montants CA 2021
Economie et tourisme	3 144 075 €
Aménagement et rénovation urbaine	379 559 €
Transports et déplacements	2 025 058 €
Environnement et gestion des déchets.....	1 762 998 €
Voirie communautaire et infrastructures.....	6 936 808 €
Assainissement et eaux pluviales.....	5 889 905 €
Eau potable.....	3 362 193 €
Equipements sportifs et piscines.....	1 973 060 €
Petite enfance et téléalarme.....	809 145 €
Politique de l’habitat.....	480 478 €
Maintenance du patrimoine, informatique et communication.....	952 906 €
TOTAL INVESTISSEMENT	27 716 185 €

5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2021 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET PRINCIPAL	Inscriptions au budget 2021 (BP+DM+RP)	Réalisations 2021	% de réalisation	Reports sur 2022
Economie et tourisme	135 - TRAVAUX ET REAMENAGEMENTS SUR ZONES EXISTANTES	23 965 €	20 932 €	87,3 %	0 €
	Sans opération article 1312 – REMBOURSEMENT TROP PERCU SUR SUBVENTION REGION	10 000 €	0 €	0,0 %	0 €
	151 - FONDS UNIQUE INTERMINISTERIEL	50 000 €	0 €	0,0 %	0 €
	23 - POLE TERTIAIRE ESPACE ST GERMAIN	76 688 €	840 €	1,1 %	0 €
	26 - SOUTIEN AU COMMERCE	615 706 €	311 708 €	50,6 %	0 €
	126 - PROG ANNUEL EQUIPEMENT PAVILLON DU TOURISME	40 785 €	20 000 €	49,0 %	0 €
	145 – MAISON DU JAZZ	2 124 343 €	1 725 665 €	81,2 %	0 €
	150 – INVESTISSEMENT JAZZ A VIENNE	30 000 €	16 706 €	55,7 %	0 €
	25 - PROG ANNUEL AMENAGEMENTS SITES TOURISTIQUES	736 624 €	292 831 €	39,8 %	0 €
	187 - HALTE FLUVIALE	207 590 €	9 312 €	4,5 %	0 €
	254 – TRAVAUX SECURISATION PATRIMOINE	57 000 €	39 035 €	68,5 %	0 €
249 – FONDS TOURISME AIDES DIRECTES	2 500 €	0 €	0,0 %	0 €	
S/total économie et tourisme		3 975 201 €	2 437 029 €	61,3 %	0 €

Aménagement et rénovation urbaine	19 - AP/CP TRAVAUX DE VOIRIE SUR PROGRAMME ANRU	6 844 €	0 €	0,0 %	0 €
	29 - PROGRAMME ANNUEL RESERVE FONCIERE	50 000 €	16 306 €	32,6 %	0 €
	155 – VIENNE SEVENNE	155 000 €	155 000 €	100,0 %	0 €
	230 – NPNRU VALLEE DE LA GERE	319 942 €	88 963 €	27,8 %	0 €
	188 – PLU DES COMMUNES	394 522 €	119 290 €	30,2 %	0 €
S/total aménagement et rénovation urbaine		926 308 €	379 559 €	41,0 %	0 €

Politique de l'habitat	68 - PROGRAMME ANNUEL INVESTISSEMENTS AGENS DU VOYAGE	57 568 €	25 568 €	44,4 %	0 €
	163 - OPAH	153 250 €	40 942 €	26,7 %	0 €
	239 – ETUDES PLH	56 158 €	13 968 €	24,9 %	0 €
	60 - CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX : PARTICIPATIONS AUX COMMUNES	259 500 €	192 500 €	74,2 %	0 €
	61 - HABITAT RENOVATION REHAB AIDES AUX BAILLEURS SOCIAUX	198 000 €	149 000 €	75,3 %	0 €
	64 – HABITAT CREDITS REGION AMELIORATION PARC PUBLIC	60 500 €	6 500 €	10,7 %	0 €
	99 - AIDES À LA PIERRE SUR PROGRAMME ANRU	52 000 €	52 000 €	100,0 %	0 €
S/total politique de l'habitat		836 976 €	480 478 €	57,4 %	0 €

5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2021 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS (SUITE)

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET PRINCIPAL (suite)	Inscriptions au budget 2021 (BP+DM+RP)	Réalisations 2021	% de réalisation	Reports sur 2022
Environnement et gestion des déchets	121 - CONTAINERS ENTERRES	1 380 615 €	704 085 €	51,0 %	0 €
	123 - MODERNISATION DES DECHETERIES	231 351 €	67 735 €	29,3 %	0 €
	181 – SITE QUAI TRANSFERT ST ALBAN	376 096 €	282 882 €	75,2 %	0 €
	37- PROG ANNUEL ACQUISITION ET RENOUELEMENT COMPOSTEURS	68 790 €	22 901 €	33,3 %	0 €
	38 - PROG ANNUEL ACQUISITION ET RENOUELEMENT DES BACS DECHETS	301 674 €	169 276 €	56,1 %	0 €
	39 - PROG ANNUEL AMENAGEMENTS POINTS D'APPORT VOLONTAIRE	304 758 €	148 499 €	48,7 %	0 €
	40 - PROG ANNUEL GROSSES REPARATIONS ET EQUIPEMENTS OM	557 934 €	339 259 €	60,8 %	0 €
	41 - PROG ANNUEL GROSSES REPARATIONS EQUIPEMENTS DECHETTERIES	110 764 €	9 915 €	9,0 %	0 €
	167 – ECLAIRAGE PUBLIC TEPCV	85 000 €	0 €	0,0 %	0 €
	245 – ACTIONS PCAET PLAN CLIMAT	78 000 €	18 447 €	23,7 %	0 €
	52 - PROGRAMME ANNUEL EQUIPEMENTS TECHNIQUES	3 000 €	0 €	0,0 %	0 €
S/total environnement et gestion des déchets		3 497 982 €	1 762 998 €	50,4 %	0 €
Voirie	102 – AMENAGEMENT CARREFOURS SUD	17 500 €	0 €	0,0 %	0 €
	130 – COMPLEMENT ECHANGEUR SUD	29 051 €	0 €	0,0 %	0 €
	132 – PDU LIAISON EST NORD	10 000 €	0 €	0,0 %	0 €
	168 - VOIE VERTE TRAVERSEE DE VIENNE	46 494 €	0 €	0,0 %	0 €
	172 – ECLAIRAGE PUBLIC ZONES VIENNAGGLO	47 776 €	47 520 €	99,5 %	0 €
	177 – REQUALIFICATION ZONES ACTIVITES	500 226 €	154 633 €	30,9 %	0 €
	184 – PROGRAMME ANNUEL TRAVAUX VOIRIE COMMUNAUTAIRE	2 623 368 €	2 456 410 €	93,6 %	0 €
	185 – VIA RHONA LEMAN MEDITERRANNEE	43 350 €	0 €	0,0 %	0 €
	240 – ECLAIRAGE PUBLIC ESPACES EXTERIEURS	25 000 €	24 966 €	99,9 %	0 €
	241 – REPRISE OUVRAGE D'ART-VOIRIE	1 165 327 €	1 020 351 €	87,6 %	0 €
	247 – LOIRE/RHONE COURSIERE DE CHARNOUD	21 900 €	2 160 €	9,9 %	0 €
	42 – DESSERTTE ZONE DES PLATIERES	22 855 €	0 €	0 %	0 €
	46 - PROGRAMME ANNUEL VOIRIE-RENOUELEMENT DE CHAUSSEES	3 110 161 €	2 840 029 €	91,3 %	0 €
	47 - PROGRAMME ANNUEL VOIRIE - VEHICULES ET MATERIELS	20 762 €	20 762 €	100,0 %	0 €
	48 - PROGRAMME ANNUEL AMENAGT SECURITE LIES AU PDU	830 314 €	159 158 €	19,2 %	0 €
	49 - PROGRAMME ANNUEL AMENAGEMENTS DES PISTES CYCLABLES	216 280 €	193 463 €	89,5 %	0 €
	50 - PROGRAMME ANNUEL VRD DIVERS	139 152 €	14 557 €	10,5 %	0 €
	251 – MUR BERGE MAISON BLANCHE	30 000 €	0 €	0,0 %	0 €
	252 – RESORPTION POINTS NOIRS COLLECTE DECHETS	50 000 €	2 800 €	56,01 %	0 €
259 – ETUDE HALTE FERROVIAIRE VAUGRIS	20 000 €	0 €	0,0 %	0 €	
S/total voirie communautaire		8 969 515 €	6 936 808 €	77,3 %	0 €

5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2021 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS (SUITE)

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET PRINCIPAL (suite)	Inscriptions au budget 2021 (BP+DM+RP)	Réalisations 2021	% de réalisation	Reports sur 2022
Eaux pluviales	141 - TRAVAUX ANNUELS EAUX PLUVIALES	1 892 730 €	1 276 010 €	67,4 %	0 €
	169 – TRAVAUX ANNUELS EAUX RUISSELLEMENT RIVIERES	504 395 €	443 451 €	87,9 %	0 €
	174 – FONDS DE CONCOURS EAUX PLUVIALES BUDGET ASSAINISSEMENT	168 000 €	168 000 €	100,0 %	0 €
	236 – BASSIN STOCKAGE RESTITUTION VIENNE NORD	5 478 €	0 €	0,0 %	0 €
	189 – CONTRIBUTION AU SYGR (CONTRAT DE RIVIERE GIER)	70 000 €	66 892 €	95,6 %	0 €
S/total eaux pluviales		2 640 603 €	1 954 353 €	74,0 %	0 €

Equipements sportifs	119 - STAND DE TIR REVENTIN VAUGRIS	55 000 €	3 587 €	6,5 %	0 €
	183 – NOUVEAU BASSIN STADE NAUTIQUE ST ROMAIN	5 228 467 €	1 712 325 €	32,8 %	3 559 482 €
	67 - PROGRAMME ANNUEL INVESTISSEMENT STADES NAUTIQUES	57 000 €	51 525 €	90,4 %	0 €
	70 - PROGRAMME ANNUEL GYMNASES-TRAVAUX ET EQUIPEMENTS	394 348 €	154 605 €	39,2 %	0 €
	73 - BOULODROME DE VIENNE	2 000 €	0 €	0,0 %	0 €
	75 - PROGRAMME ANNUEL TERRAINS DE SPORT- TRAVAUX ET MAT	55 510 €	51 018 €	91,9 %	0 €
S/total équipement sportifs		5 792 325 €	1 973 060 €	34,1 %	3 559 482 €

Petite enfance et téléalarme	154 - CONSTRUCTION POLE PETITE ENFANCE PONT-EVEQUE	8 506 €	0 €	0,0 %	0 €
	179 – MICRO CRECHE MOIDIEU	3 190 €	1 898 €	59,5 %	0 €
	228 – REGROUPEMENT HG ISLE AUX ENFANTS / CEDRES	463 588 €	402 199 €	86,8 %	0 €
	54 - PROGRAMME ANNUEL TRAVAUX ET INSTAL PETITE ENFANCE	268 529 €	221 343 €	82,4 %	0 €
	56 – PROGRAMME ANNUEL MOBILIER PETITE ENFANCE	20 000 €	0 €	0,0 %	0 €
	255 – RENOVATION ESPACES RESTAURATION / BUANDERIE DANS LES EAJE	90 000 €	46 738 €	51,9 %	0 €
	256 – RENOVATION EAJE / RPE MALISSOL	114 900 €	15 054 €	13,1 %	0 €
	258 – RENOVATION EAJE PETITS MARINIERS	15 000 €	814 €	5,4 %	0 €
	257 – AMENAGEMENT LUDOTHEQUE VIENNE	45 000 €	1 536 €	3,4 %	0 €
	59 - PROGRAMME ANNUEL EQUIPEMENTS SERVICE TELEALARME	120 000 €	119 563 €	99,6 %	0 €
S/total petite enfance et téléalarme		1 148 713 €	809 145 €	71,7 %	0 €

5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2021 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS (SUITE)

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET PRINCIPAL (suite)	Inscriptions au budget 2021 (BP+DM+RP)	Réalisations 2021	% de réalisation	Reports sur 2022
Maintenance du patrimoine Informatique Communication	108 – AMENAGEMENTS SENTIERS ET BOUCLES CYCLISTES	3 594 €	1 725 €	48,0 %	0 €
	122 - REAMENAGEMENT LOCAUX ANTARES	146 956 €	139 780 €	95,1 %	0 €
	156 - MISE EN CONFORMITE AERODROME	9 700 €	4 999 €	51,5 %	0 €
	164 – ECONOMIE D'EAU	87 562 €	11 924 €	13,6 %	0 €
	231 – ETUDE MAINTIEN A NIVEAU PATRIMOINE	10 676 €	0 €	0,0 %	0 €
	82 – PROGRAMME ANNUEL BATIMENTS ADMINISTRATIFS	87 127 €	82 228 €	94,4 %	0 €
	51 - PROGRAMME ANNUEL SUR BATIMENTS ET INSTALLATIONS TECHNIQUES	5 000 €	0 €	0,0 %	0 €
	52 – PROGRAMME ANNUEL EQUIPEMENTS TECHNIQUES	159 726 €	136 013 €	83,6 %	0 €
	78 - PROGRAMME ANNUEL EQUIPEMENTS INFORMATIQUES AGGLO	592 433 €	232 257 €	39,2 %	0 €
	79 - PROGRAMME ANNUEL EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ECOLES	239 188 €	125 640 €	52,5 %	0 €
	243 – DEMATERIALISATION ORDRE DU JOUR DES ASSEMBLEES	5 535 €	1 620 €	29,3 %	0 €
	244 – EQUIPEMENT AUDIO BUREAU COMMUNAUTAIRE	92 858 €	92 858 €	100,0 %	0 €
	250 – DEMATERIALISATION URBANISME	100 000 €	0 €	0,0 %	0 €
	269 – SCHEMA DIRECTEUR DU NUMERIQUE DANS LES ECOLES	35 000 €	32 862 €	93,9 %	0 €
	80 – SITE INTERNET	74 984 €	42 721 €	57,0 %	0 €
	128 - BANQUE D'IMAGES DU TERRITOIRE	22 062 €	19 086 €	86,5 %	0 €
	186 – NOUVELLE SIGNALETIQUE VIENNE CONDRIEU AGGLO	36 101 €	29 195 €	80,9 %	0 €
	S/total maintenance du patrimoine, informatique et communication		1 708 503 €	952 906 €	59,1 %
TOTAL INVESTISSEMENTS DU BUDGET PRINCIPAL		29 496 124 €	17 686 335 €	60,0 %	3 559 482 €

5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2021 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS (SUITE)

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET IMMOBILIER D'ENTREPRISES	Inscriptions au budget 2021 (BP+DM+RP)	Réalisé en 2021	% réalisation	Reports sur 2022
Action économique	125 – PAVILLON DU TOURISME	12 656 €	6 619 €	52,3 %	0 €
	129 - BATIMENT ORION	0 €	0 €	-	0 €
	148 – AUTRES BAT ST GERMAIN	3 076 €	0 €	0,0 %	0 €
	149 - CHAMBRE AGRICULTURE	256 070 €	156 515 €	61,1 %	0 €
	91 - TENEMENT CLE DU RHONE	706 464 €	69 085 €	9,8 %	0 €
	92 - BATIMENT ELLIPSE	129 000 €	103 600 €	80,3 %	0 €
	93 - ANTARES	109 491 €	99 764 €	91,1 %	0 €
	TOTAL budget immobilier d'entreprises	1 216 757 €	435 583 €	35,8 %	0 €

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	Inscriptions au budget 2021 (BP+DM+RP)	Réalisé en 2021	% réalisation	Reports sur 2022
Transports	85 - ACTIONS POUR ACCESSIBILITE TRANSPORTS	114 401 €	61 167 €	53,5 %	0 €
	87 - PROGRAMME ACTIONS MODES DOUX	224 917 €	165 674 €	73,7 %	0 €
	88 - PROGRAMME ANNUEL MOBILIER URBAIN TRANSPORT	247 167 €	65 313 €	26,4 %	0 €
	89 - PROGRAMME ANNUEL MATERIEL ROULANT	2 047 232 €	1 637 651 €	80,0 %	0 €
	90 - PROGRAMME ANNUEL EQUIP EXPLOITATION TRANSPORT	102 059 €	17 971 €	17,6 %	0 €
	136 – PROGRAMME ANNUEL BILLETTIQUE	22 220 €	4 562 €	20,5 %	0 €
	171 – AP/CP PLATE FORME MOBILITE	28 544 €	0 €	0,0 %	0 €
	237 – PLAN DE MOBILITE	80 569 €	33 658 €	41,8 %	0 €
	270 – HALTE FERREE DE VAUGRIS	67 000 €	39 063 €	58,3 %	0 €
TOTAL budget transports et déplacements		2 934 110 €	2 025 058 €	69,0 %	0 €

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET ZONES ECONOMIQUES	Inscriptions au budget 2021 (BP+DM+RP)	Réalisé en 2021	% réalisation	Reports sur 2022
Action économique	INVESTISSEMENTS SUR LES ZONES	928 884 €	31 814 €	3,4 %	66 352 €
	TOTAL budget zones économiques	928 884 €	31 814 €	3,4 %	66 352 €

5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2021 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS (SUITE)

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET ASSAINISSEMENT	Inscriptions au budget 2021 (BP+DM+RP)	Réalisé en 2021	% réalisation	Reports sur 2022
Assainissement	114 - AP/CP ASSAINISSEMENT REGIE 2010/2012	22 730 €	0 €	0,0 %	0 €
	147 – TRAVAUX ASSAINISSEMENT HORS AP	1 250 €	0 €	0,0 %	0 €
	153 - ASSAINISSEMENT REGIE 2014-2016	18 060 €	0 €	0,0 %	0 €
	2031 (sans opération) FRAIS D'ETUDES	1 000 €	0 €	0,0%	0 €
	191 – RENOUELEMENT MATERIEL ET LOGICIEL ASS	551 458 €	250 792 €	45,5 %	0 €
	192 – REHAB COLLECTEUR ZA BARRAGE REVENTIN	715 700 €	602 573 €	84,2 %	0 €
	193 – EXTENSION RESEAU EU	752 560 €	563 753 €	74,9 %	0 €
	195 – REHB GALERIE MUSEE PONSARD MARCHANDE VIENNE	50 000 €	11 600 €	23,2 %	0 €
	197 - REHAB EAUX CLAIRES PARASITES RUE DRUGES / VIADUC VIENNE	293 410 €	29 883 €	10,2 %	0 €
	198 – TRAVAUX DIVERS ASSAINISSEMENT	220 644 €	203 048 €	92,0 %	0 €
	200 – RENFORCEMENT COLLECTEUR SEVENNE	181 380 €	161 906 €	89,3 %	0 €
	201 – RACCORDEMENT COTES D'AREY STEP VIENNE SUD	174 048 €	26 400 €	15,2 %	0 €
	203 – INTERVENTION DANS LE CADRE OPERATION VOIRIE	2 050 €	2 050 €	100,0 %	0 €
	204 – REHAB ET MISE EN SEPARATIF EU	1 166 318 €	1 015 504 €	87,1 %	0 €
	205 – RACCORD EYZIN PINET A STEP VIENNE SUD	1 395 676 €	337 457 €	24,2 %	0 €
	207 – OPTIMISATION ENERGETIQUE STEP VIENNE SUD	7 990 €	6 263 €	78,4 %	0 €
	209 – REHAB COLLECTEUR SEVENNE ST SORLIN CONTENTIEUX	11 315 €	6 742 €	59,6 %	0 €
	213 – CREATION RESEAU EU STEP SECTEUR TARTARAS AMPUIS	22 034 €	0 €	0,0 %	0 €
	216 – REDUCTION DES EAUX CLAIRES PARASITES LES HAIES	122 061 €	111 811 €	91,6 %	0 €
	217 – SCHEMA DIRECTEUR STEP CHASSE/RHONE	14 827 €	14 827 €	100,0 %	0 €
	219 – REMPLACEMENT STEP LES HAIES	30 000 €	4 094 €	13,6 %	0 €
	221 – EXTENSION STEP VIENNE SUD	733 €	733 €	100,0 %	0 €
	222 - REHABILITATION PR VIENNE	60 084 €	10 473 €	17,4 %	0 €
	223 – RACCORDEMENT BIEVRE ISERE COMMUNAUTE	15 000 €	0 €	0,0 %	0 €
	224 – RENFORCEMENT COLLECTEUR REVENTIN VAUGRIS	749 436 €	573 542 €	76,5 %	0 €
	225 – RENFORCEMENT COLLECTEUR GERE	30 000 €	2 100 €	7,0 %	0 €
226 - SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT	40 000 €	0 €	0,0 %	0 €	
	TOTAL budget assainissement	6 649 763 €	3 935 552 €	59,2 %	0 €

5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2021 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS (SUITE)

DOMAINES D'INTERVENTION	ANTENNES DU BUDGET EAU POTABLE	Inscriptions au budget 2021 (BP+DM+RP)	Réalisé en 2021	% réalisation	Reports sur 2022
Eau potable	9002 – RESEAU JARDIN STE COLOMBE ST ROMAIN	70 000 €	26 543 €	37,8 %	0 €
	9003 – RESEAU VILLE DE VIENNE	1 811 065 €	1 396 505 €	77,1 %	0 €
	9004 – STATION GEMENS ET RESERVOIRS	135 673 €	62 150 €	45,8 %	0 €
	9005 – ZONE DE PRODUCTION AMPUIS	380 961 €	278 216 €	73,0 %	0 €
	9006 - ZONE DE PRODUCTION SMEP	595 000 €	354 548 €	59,6 %	0 €
	9007 – ZONE DE PRODUCTION AMBALLON	748 097 €	710 029 €	94,9 %	0 €
	9008 – ZONE DE PRODUCTION VIENNE NORD	596 545 €	533 482 €	89,4 %	0 €
	9009 – ZONE DE PRODUCTION COTES D'AREY	149 205 €	720 €	0,5 %	0 €
	9010 – ZONE DE PRODUCTION PONT-EVEQUE	91 000 €	0 €	0,0 %	0 €
	9011 - SECURISATION RESSOURCE EN EAU	50 000 €	0 €	0,0 %	0 €
		TOTAL budget eau potable	4 627 547 €	3 362 193 €	72,7 %

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET BASE DE LOISIRS DE CONDRIEU	Inscriptions au budget 2021 (BP+DM+RP)	Réalisé en 2021	% réalisation	Reports sur 2022
Tourisme	234 – PROGRAMME ANNUEL TRAVAUX BASE DE LOISIRS	90 000 €	34 747 €	38,6 %	0 €
	TOTAL budget base de loisirs	90 000 €	34 747 €	38,6 %	0 €

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET PARC DE STATIONNEMENT	Inscriptions au budget 2021 (BP+DM+RP)	Réalisé en 2021	% réalisation	Reports sur 2022
Parc de stationnement	246 – PARKING ST GERMAIN	1 715 580 €	204 904 €	11,9 %	0 €
	TOTAL budget zones économiques	1 715 580 €	204 904 €	11,9 %	0 €

TOTAL TOUS BUDGETS	47 658 765 €	27 716 185 €	58,2 %	3 625 834 €
---------------------------	---------------------	---------------------	---------------	--------------------

6 -

LA GESTION DE LA DETTE

6.1 – Le recours à l'emprunt

6.2 – L'état de la dette

6.1 – LE RECOURS A L'EMPRUNT EN 2021

	Capital remboursé en 2021	Emprunts inscrits en 2021 (BP + reports + DM)	Emprunts réalisés en 2021	Emprunts reportés en 2022
Budget principal	3 973 678 €	17 983 000 €	4 000 000 €	2 650 000 €
Transports et déplacements	185 083 €	0 €		0 €
Immobilier d'entreprises	45 998 €	1 724 000 €		1 100 000 €
Base de loisirs	64 619 €	314 238 €		240 000 €
Assainissement	1 267 923 €	2 001 000 €		0 €
Eau potable	591 086 €	0 €		0 €
TOTAL	6 128 387 €	22 022 238 €	4 000 000 €	3 990 000 €

Pour financer 27,7 millions d'euros d'investissement réalisés en 2021, l'agglomération a mobilisé 4 millions d'euros d'emprunts.

En remboursant parallèlement 6,1 millions d'euros de capital, la communauté d'agglomération a diminué l'encours de sa dette en 2021.

Les emprunts reportés sont à mettre en rapport avec les besoins de financement prévisionnels en investissement.

6.2 – L'ETAT DE LA DETTE AU 31 DECEMBRE 2021

Au 31 décembre 2021, la situation de l'endettement de la communauté d'agglomération est la suivante :

	Budget ppal	Transports	Immob entrep	Base de loisirs	Assainissmt	Eau potable	Total
Encours de la dette au 01/01/2021	36 042 451 €	1 783 794 €	381 667 €	543 253 €	16 376 321 €	6 235 056 €	61 362 542 €
Encours de la dette au 31/12/2021	36 068 773 €	1 598 711 €	335 667 €	478 634 €	15 108 398 €	5 643 970 €	59 234 154 €
Encours à taux fixe 2021	27 510 385 €	1 093 711 €	0 €	478 634 €	7 913 910 €	5 163 743 €	42 160 383 €
Encours à taux variable 2021	8 558 389 €	505 000 €	381 667 €	0 €	7 194 488 €	480 227 €	17 073 771 €
Annuité 2021	4 432 766 €	206 475 €	49 988 €	85 309 €	1 652 446 €	824 760 €	7 351 745 €
Taux d'intérêt moyen	1,45 %	1,25 %	1,09 %	3,98%	2,33 %	3,76 %	
Durée de remboursement (encours / épargne brute)	3 ans et 8 mois	10 mois	10 mois	3 ans et 8 mois	3 ans et 3 mois	2 ans et 3 mois	

Avec un encours global de 59 234 154 € au 31 décembre 2021, la dette de Vienne Condrieu Agglomération est en baisse de 2,1 M€ par rapport au 1^{er} janvier. L'encours au titre du budget principal atteint 36 068 773 €. On peut donc considérer qu'il reste stable par rapport à l'année précédente (+ 0,07%).

L'Agglo n'a pas dans son portefeuille d'emprunt dit « toxique » et son exposition au risque de taux est bien répartie entre les taux fixes (71%) et les taux variables (29%).

Le coût de la dette est raisonnable avec un taux d'intérêt moyen qui oscille entre 1,09% et 3,98% selon les budgets. Il est précisé que le taux moyen le plus élevé (budget base de loisirs de Condrieu) correspond à deux emprunts hérités du SYRIPEL qui arrivent en fin d'amortissement et qui ne peuvent donc être refinancés dans des conditions intéressantes pour l'Agglo.

Enfin, la durée du remboursement qui est définie par le ratio « en cours de la dette/épargne brute » est également raisonnable puisqu'elle est de 3 ans et 8 mois pour le budget principal et qu'elle oscille entre 10 mois et 3 ans et 8 mois dans les budgets annexes.

Au global, ces durées restent bien en deçà des 12-15 ans de remboursement qui constituent le seuil « critique » généralement admis pour les collectivités locales.

7 -

ETAT ANNEXE
GESTION DES DECHETS

7 – L'EXECUTION DU BUDGET 2021 DE LA GESTION DES DECHETS (état annexe)

La gestion des déchets ménagers et assimilés ne donne pas lieu au plan réglementaire à l'établissement d'un budget annexe.

En revanche, la nomenclature comptable M14 fait obligation d'annexer au compte administratif un état spécial sur la TEOM qui retrace les dépenses et les recettes du service par comptes budgétaires. Ce document figure bien en annexe de l'état comptable du CA 2021.

La présentation qui est faite ici est conforme à cet état spécial mais elle s'attache, dans un esprit pédagogique, à faire connaître le budget de la gestion des déchets par grands postes de dépenses et de recettes.

LE BUDGET DE LA GESTION DES DECHETS AU COMPTE ADMINISTRATIF 2021				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT.....		10 747 103 €	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT.....	12 191 372 €
1. Dépenses d'exploitation du service gestion des déchets.....		7 568 879 €	1. Recettes d'exploitation du service.....	2 418 487 €
Marché de prestation collecte des OM	1 158 924 €		Redevance spéciale et tickets de déchèteries	793 902 €
Transfert des OM	220 485 €		Reventes de matériaux (déchèteries et coll sélect)	374 841 €
Traitement des OM	2 403 518 €			
Véhicules de collecte : carburant et entretien	201 405 €			
Marché de collecte sélective en porte à porte	267 370 €			
Points d'apport volontaire verre	111 712 €		Participation des éco organismes	1 247 094 €
Points d'apport volontaire emballages	208 060 €			
Points d'apport volontaire papiers	37 947 €		Autres recettes (pénalités sur marché)	2 650 €
Tri emballages et papiers	574 805 €			
Déchèteries	2 124 943 €			
Contrat de collecte déchets marché forain de Vienne	61 932 €			
Conditionnement et tri cartons des professionnels	2 160 €			
CET post exploitation	111 316 €			
Entretien des bacs et PAV enterrés	49 309 €			
Prévention déchets	11 438 €			
Locaux St Alban et autres dépenses	23 555 €			
2. Dépenses d'exploitation assurées par d'autres services.....		94 130 €	2. Produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.....	9 772 135 €
Communication sur le tri et la prévention des déchets	79 003 €			
Gestion des véhicules légers de service	15 127 €			
3. Dépenses relatives aux ressources humaines.....		2 111 321 €	3. "Déficit" résiduel à charge du budget principal.....	0 €
4. Dépenses indirectes affectées à la gestion des déchets.....		405 922 €		
5. Intérêts de la dette.....		16 201 €		
6. Dotation aux amortissements.....		550 650 €	4. Reprise sur subvention.....	750 €
7. Virement à la section d'investissement.....		0 €		

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT.....		1 871 340 €	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT.....	836 826 €
1. Opérations d'investissement sur le service de collecte.....		1 666 902 €	1. Produit du FCTVA.....	286 176 €
40 Prog. annuel - grosses répara° et équipements OM	339 259 €			
38 Prog. annuel - acquisi° et renouvellement des bacs	169 276 €			
39 Prog. annuel - aménagt points apport volontaire	148 499 €			
37 Prog. annuel - acquisi° et renouv. des composteurs	22 901 €			
121 Conteneurs enterrés - Centre ville de Vienne	704 085 €			
181 Site quai de transfert St Alban	282 882 €			
2. Investissements concernant les déchèteries.....		77 650 €	2. Virement de la section de fonctionnement.....	0 €
41 Prog. annuel - grosses répara° et équipt déchèteries	9 915 €			
123 Modernisation des déchèteries	67 735 €			
3. Remboursement du capital de la dette.....		126 038 €	3. Emprunt	0 €
4. Reprise sur subvention.....		750 €	4. Dotation aux amortissements.....	550 650 €

8 -

**EXECUTION DU BUDGET
DU SERVICE COMMUN
ANIMATION ET INFORMATION JEUNESSE**

8 – EXECUTION DU BUDGET 2021 DU SERVICE COMMUN ANIMATION ET INFORMATION JEUNESSE

La compétence jeunesse a été restituée aux communes de l'ex-CCRC au 1^{er} janvier 2020, par délibération du Conseil communautaire en date du 1^{er} octobre 2019 relative à la définition de l'intérêt communautaire.

Pour l'exercice de cette compétence le Conseil communautaire, par délibération en date du 5 novembre 2019, et les Conseils municipaux des 11 communes de l'ex-CCRC ont décidé conjointement de créer un service commun « Animation et information jeunesse » et en ont approuvé la convention constitutive.

Le coût de fonctionnement net de ce service, qui résulte de la différence entre les dépenses et les recettes qui lui sont directement ou indirectement affectées, a été déterminé par la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) réunie le 18 octobre 2019, dont le rapport a été approuvé par le Conseil communautaire le 5 novembre 2019. Il constitue la « dotation de base » affectée au fonctionnement du service.

Dans le cadre de la convention de service commun, les crédits dédiés à l'animation et à l'information jeunesse sont analytiquement identifiés au sein du budget principal de l'Agglo. Ils s'inscrivent en continuité d'action de la politique mise en place précédemment par la communauté de communes de la Région de Condrieu et poursuivie par Vienne Condrieu Agglomération en 2018 et 2019.

L'exécution des dépenses est la suivante en 2021 :

	Réalisé 2021	Rappel budget 2021
Charges de personnel	204 682,43 €	240 000,00 €
Budget activités	45 580,95 €	46 000,00 €
Communication	141,60 €	5 000,00 €
Informatique, téléphonie et photocopieurs	4 713,86 €	3 800,00 €
Locaux de la MSP (Condrieu) et du PIA (Ampuis)	6 034,95 €	8 850,00 €
Véhicule : entretien, carburant, garage	913,64 €	2 100,00 €
Mise en réserve	0,00 €	7 150,00 €
Sous-total dépenses directes jeunesse	262 067,43 €	312 900,00 €
Matériel informatique : amortissement	2 200,00 €	2 200,00 €
Locaux MSP : entretien	6 404,01 €	6 300,00 €
Véhicule : assurance et amortissement	1 769,21 €	2 300,00 €
Assurance du personnel	1 350,99 €	3 900,00 €
Autres charges de personnel centralisées	5 479,55 €	7 200,00 €
Sous-total dépenses ventilées	17 203,76 €	21 900,00 €
Total dépenses	279 271,19 €	334 800,00 €

Le budget activités a retrouvé un niveau normal en 2021, après les restrictions liées à la pandémie de coronavirus qui ont impacté la réalisation des actions l'année précédente.

Les dépenses ventilées correspondent aux dépenses portées par d'autres services, mais qui bénéficient en partie au service commun en fonction de clés de répartition déterminées par la CLECT. Elles retrouvent elles aussi un niveau plus conforme au fonctionnement habituel. C'est le cas notamment des dépenses de formation qui sont comptabilisées dans les « Autres charges de personnel centralisées ».

L'exécution des recettes est la suivante en 2021 :

	Réalisé 2021	Rappel budget 2021
Participations familles	5 099,00 €	12 000,00 €
Subventions (CAF notamment)	96 487,33 €	93 000,00 €
Autres recettes	9,66 €	0,00 €
Sous-total recettes directes jeunesse	101 595,99 €	105 000,00 €
Indemnités journalières	1 432,64 €	3 200,00 €
Assurance du personnel	1 192,93 €	1 000,00 €
Sous-total recettes ventilées	2 625,57 €	4 200,00 €
Dotation de base Vienne Condrieu Agglo	225 600,00 €	225 600,00 €
Total recettes	329 821,56 €	334 800,00 €

Comme pour les dépenses, il convient de distinguer les recettes directes et celles dont une proportion seulement est affectée au service commun.

Les recettes directes comprennent les participations des familles aux activités ainsi que les subventions reçues de la CAF, de la MSA et de la région Rhône-Alpes. Elles ont été conformes aux crédits inscrits au budget.

Les recettes ventilées portent sur des remboursements au titre des frais de personnel. Elles sont affectées au service commun au prorata du nombre d'ETP du service par rapport au nombre total d'ETP de l'Agglo.

La dotation de base de Vienne Condrieu Agglomération correspond au coût net de fonctionnement du service commun « Animation et information jeunesse » tel qu'il a été évalué par la CLECT. Elle a été définitivement fixée au moment de la restitution de la compétence aux communes et figure donc chaque année, pour le même montant, dans les recettes du service. En 2021 comme l'année précédente, la somme de cette dotation de base et des recettes propres du service couvre largement l'ensemble des coûts de fonctionnement.